

SOCIÉTÉ D'ÉGYPTOLOGIE

GENÈVE

BULLETIN N° 33

2023

Walther Fol et l'Égypte

Jean-Luc CHAPPAZ

Musée d'art et d'histoire

Résumé

Walther Fol (1832-1890) est l'un des plus importants mécènes des musées genevois au XIX^e siècle.

En 1864-1865, il entreprend un voyage en Égypte et remonte le Nil jusqu'à Assouan, en compagnie du peintre lorrain Hector Leroux (1829-1900) et d'un « homme de lettres » genevois nommé Louis Steiner (1820-1869). L'article propose une présentation et une analyse du journal tenu par Fol lors de son périple égyptien, ainsi qu'une présentation rapide des objets pharaoniques offerts par lui à la Ville de Genève. Un appendice retrace la biographie de Louis Steiner, l'un de ses compagnons de voyages.

Mots-clés : Walther Fol ; Hector Leroux ; Louis Steiner ; Musée d'art et d'histoire, Genève ; voyageurs du XIX^e siècle ; Nil ; histoire de l'égyptologie

Abstract

Walther Fol (1832-1890) was one of the most important patrons of the Geneva museums in the 19th century.

He made a trip to Egypt in 1864-1865 and went up the Nile to Aswan, with the Lorraine painter Hector Leroux (1829-1900) and a librarian named Louis Steiner (1820-1869). This article offers a presentation and analysis of the journal held by Fol during his Egyptian journey, as well as a quick presentation of the pharaonic objects offered by him to the City of Geneva. An appendix retraces the biography of Louis Steiner, one of his travelling companions.

Keywords: Walther Fol; Hector Leroux; Louis Steiner; Musée d'art et d'histoire, Geneva; 19th century travellers; Nile; history of Egyptology

Comment citer/How to cite

Jean-Luc CHAPPAZ, « Walther Fol et l'Égypte », *BSÉG* 33 (2023), pp. 109-146.

doi : 10.54641/journals/bseg.2022.e1351

Publié le/Published on 26.11.2023



Délivré selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution —
Pas d'utilisation commerciale — Pas de modification — 4.0 International

Walther Fol et l'Égypte

Jean-Luc CHAPPAZ¹

Walther Fol est l'un des plus importants mécènes des musées genevois au XIX^e siècle. Originaire de Vandœuvres (commune du canton de Genève), il naquit à Paris en 1832, dans une famille aisée². Ses études commencées à Genève se poursuivent à Paris et feront de lui un expert en génie civil, même s'il ne paraît pas avoir beaucoup pratiqué cette spécialité. Son goût prononcé pour les arts le pousse à s'établir à Rome, où il fréquente assidûment les peintres qui y résident, visite les vestiges archéologiques ou goûte aux délices des monuments de la Renaissance. Ses moyens lui permettent de constituer peu à peu d'importantes collections de peintures, d'artisanat ou d'objets archéologiques.

En 1871, il propose de faire don de ses collections à la Ville de Genève, sous certaines conditions (mise à disposition d'un lieu d'accueil, publication de catalogues)³. C'est ainsi que 4691 numéros d'inventaire⁴ furent accueillis au «Musée Fol», ancien hôtel du Résident de France, dont le Musée Académique venait de libérer l'espace. En offrant ses collections, qui peuvent être qualifiées d'encyclopédiques ou d'éclectiques, selon les points de vue, Fol poursuivait un but avant tout didactique. «J'ai été amené à former cette collection parce que, d'une part, j'ai été frappé des services que rendent les collections d'antiquités qui fournissent aux divers arts industriels, l'occasion d'introduire plus de pureté dans les sciences

¹ Musée d'art et d'histoire de Genève.

L'auteur exprime sa vive reconnaissance à Mmes Sylvie Aballéa et Joanna Haefeli de lui avoir facilité l'accès aux documents Fol récemment acquis par la collection des Beaux-Arts du Musée d'art et d'histoire. Sa gratitude s'exprime également envers Mmes Béatrice Blandin et Noémie Monbaron, M. Michel Jordan (Archéologie), ainsi qu'aux responsables de la photothèque.

² Cl. LAPAIRE, *Dictionnaire historique de la Suisse*, s. v. : «Walther Fol» (<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/027714/2007-04-18/> [consulté le 17 juillet 2023]). M. L. BIERBRIER, *Who Was Who in Egyptology* (5th revised edition), Londres 2019, p. 164, s. v. : «Fol, Walther (1832-1890)».

³ ÉL. MAYSTRE, «Walther Fol : un collectionneur genevois méconnu ?», *Genava* n. s. 58 (2010), pp. 33-46. Sur l'histoire du Musée Fol et son développement, Fr. ELSIG, «Walther Fol, son musée et son catalogue», in : D. BUYSSSENS, V. CHENAL et Fr. ELSIG (dir.), *Naissance des musées modernes à Genève au XIX^e siècle (Patrimoine genevois)*, Genève 2023, pp. 263-283.

⁴ Certains numéros regroupent parfois plusieurs objets ou fragments. Le préfixe «MF» (Musée Fol) permet d'identifier aisément ces œuvres.

du dessin [...] ; d'autre part, j'ai pensé que le manque presque absolu de modèles provenant de sources authentiques, de formes élégantes, d'ornements nouveaux pour la plupart de nos fabricants, présentait une lacune regrettable, qu'il y aurait quelque mérite à combler même incomplètement»⁵.

Par la suite, Fol retourna vivre en Italie, acquit un domaine à Spolète, près de Rome, et forma une nouvelle collection, essentiellement de peintures et semble s'être comporté comme un véritable mécène auprès des artistes contemporains qu'il fréquentait⁶. À sa mort en 1890, cette collection et sa bibliothèque furent mises aux enchères à Rome, dans des conditions qui restent à éclaircir. Il semble que Fol soit décédé criblé de dettes et on peut soupçonner le commissaire-priseur d'avoir entremêlé dans cette vente des œuvres ou des ouvrages d'autres provenances pour profiter de la notoriété du collectionneur⁷.

L'évergétisme de Fol envers sa cité d'origine n'est pas sans rappeler celui de Gustave Revilliod, qui, une dizaine d'années après Fol, dota lui aussi Genève d'un musée (au nom de sa mère Ariana) et de larges collections. Leur but est similaire : « Je viens de voir s'achever le monument auquel j'ai consacré une partie de ma fortune et toutes les forces de mon esprit : il deviendra, je l'espère, une gloire pour le pays, un honneur et une jouissance pour toutes les générations qui, pendant de longues années, à quelque pays, à quelque langue qu'elles appartiennent viendront y puiser les plaisirs de l'âme et des yeux, y trouveront de quoi former leur goût et à la fois instruction et sagesse » (Revilliod)⁸. « [D]ans notre pays, où le bon goût est loin d'être inné, où il s'acquiert plutôt par exception que de manière naturelle [...], il faut que tout enfant [...] soit initié à l'art et au bon goût [...] c'est de cette manière seulement que l'on pourra arriver à former un peuple artiste, sachant par intuition distinguer le beau du laid, le vrai du faux » (Fol)⁹. Le débat reste ouvert sur ce qu'il faut entendre par « bon goût », et on peut se demander s'il ne se réduit pas, à l'époque comme aujourd'hui, à celui du donateur...

⁵ Cité par ÉL. MAYSTRE, *Genava* n. s. 58 (2010), p. 38, n. 46.

⁶ Ch. MAGNIN, « Walther Fol, un *alter ego* de Gustave Revilliod », in : Fr. ELSIG & I. NAEF GALUBA, *L'Héritage de Gustave Revilliod, un homme ouvert au monde (Patrimoine genevois)*, Genève 2020 (<https://libreo.ch/livres/l-heritage-de-gustave-revilliod/epilogue/walther-fol-i-un-alter-ego-i-de-gustave-revilliod>, consulté le 17 juillet 2023).

⁷ Soupçons qui découlent de discussions avec Mme Manuela Wullschleger, auteure d'une biographie de Walther Fol, à paraître prochainement.

⁸ I. NAEF GALUBA, « Revilliod et l'art. Le chemin prometteur de l'homme vers l'homme », in : *Gustave Revilliod (1817-1890). Un homme ouvert au monde* (catalogue d'exposition), Milan 2018, p. 13.

⁹ Cité par ÉL. MAYSTRE, *Genava* n. s. 58 (2010), p. 38, n. 48.

Tous deux apprécient les voyages. Revilliod se rend à quatre reprises en Égypte¹⁰ (il décède au Caire) et Fol à deux ou trois occasions en 1858 (voyage en Orient)¹¹, en 1861-1862¹² et en 1864-1865. Tous deux en rapportent entre autres des objets archéologiques, une dizaine pour Revilliod (dont la moitié d'authenticité très douteuse¹³), 164 pour Fol (voir *infra*). C'est bien peu, comparés aux (dizaine de) milliers d'items (cumulés) qui constituent leurs collections. Tous deux ne cachent pas leur admiration pour l'art arabe ou islamique et le savoir-faire de leurs auteurs. Cette quête s'inscrit manifestement dans le programme « pédagogique » qu'ils ambitionnent, dans leur désir de partager les réussites et les maîtrises artistiques qu'ils attribuent à d'autres civilisations, ce qu'il convient de distinguer des visées colonialistes qu'on prête facilement de nos jours aux collectes d'objets exotiques¹⁴. Nonobstant, l'attitude de Fol envers la population autochtone reste fort discutable (voir *infra*) et n'est en rien un signe de respect envers les descendants des artisans qui ont produit ces modèles.

Dons d'objets pharaoniques par Walther Fol

Les Procès-verbaux de la commission du Musée (vol. 7, p. 114)¹⁵ indiquent le don de « M^r Walther Fol / Une momie d'Égypte (enfant) » en date du 5 septembre 1865, soit quelques mois après le retour de son second voyage en terre des pharaons. Elle ne fut portée à l'inventaire que plus tard, sans mention du donateur ni de la date d'acquisition, comme « Momie d'enfant dans ses bandelettes », sous le numéro D 0404¹⁶. Le Musée Académique reçut ensuite, le 12 juillet 1869, de « Walter (*sic*)

¹⁰ D. BUYSENS, « Voyages : les Orients de Gustave Revilliod », in : *Gustave Revilliod (1817-1890). Un homme ouvert au monde*, Milan 2018, pp. 65-93.

¹¹ Il n'est pas certain qu'il fit alors escale en Égypte. Il se rend assurément en Syrie, puisque le journal de son voyage de 1864-1865 évoque un paysage vu antérieurement près de Damas (f.°37).

¹² Accompagné de son jeune frère cadet, l'ingénieur civil s'intéresse aux travaux, alors en cours, du creusement du canal de Suez. Au retour, il publia : « Notice sur l'état actuel des travaux de l'isthme de Suez. Lue à la Classe dans la séance du 1^{er} décembre 1862 », *Bulletin de la classe d'industrie et de commerce de la Société des arts de Genève* 79 (1863), pp. 1-40.

¹³ J.-L. CHAPPAZ, « Un premier regard autorisé sur les emplettes égyptiennes de Gustave Revilliod : une lettre d'Édouard Naville au mécène genevois », in : *Gustave Revilliod (1817-1890). Un homme ouvert au monde*, Milan 2018, pp. 386-391.

¹⁴ Un bon résumé du débat dans B. VAN RINSVELD, « Un regard sur l'égyptologie mondiale (1831-1976). À propos d'un livre récent », *CdÉ* 97, fasc. 193-194 (2022), pp. 144-160.

¹⁵ Archives de la Ville de Genève, Maca.A.7 (https://archives.geneve.ch/archive/fonds/musee_academique, consulté le 9 octobre 2023).

¹⁶ Tous les objets mentionnés dans cet article sont accessibles en ligne sur le site du Musée d'art et d'histoire <https://www.mahmah.ch/collection> (dernière consultation 9 octobre 2023).

Fol» un important fragment de bas-relief provenant du temple d'Edfou, inscrit des deux cartouches de Ptolémée IV Philopator (inv. D 0350)¹⁷.

Ces deux dons précèdent la donation à la Ville de Genève de l'ensemble de ses collections en 1871, dans le but de constituer le Musée Fol. La livraison de quelques pièces semble avoir été retardée, ou, à tout le moins, promise à une autre destinée, puisque 29 artefacts sont présentés plus tardivement au Musée Académique, le 12 décembre 1872 :

- Éléments de mobilier en bois peint, *uræi* sculptées (inv. D 0353 - D 0357)¹⁸
- Statuette de Ptah-Sokar-Osiris en bois avec traces de polychromie (inv. D 0358)
- Fragments de cartonnages ou de cercueils en bois peint (inv. D 0359 - D 0362)¹⁹
- Couvercle d'un coffret à figurines funéraires en bois peint (inv. D 0363)²⁰
- Petit vase (aryballe) en terre émaillée (inv. D 0364)
- Main droite d'un cercueil en bois peint (inv. D 0365)
- Masques d'un cercueil en bois, dont l'un peint (inv. D 0366 - D 0367)
- Sandales de différentes pointures, en cuir ou fibres végétales (inv. D 0368 - D 0373)²¹
- Fragment de pierre sculptée et peinte (inv. D 0374), introuvable aujourd'hui
- Fragments de papyrus, *Livre des Morts* (inv. D 0375 - D 0379)²²
- Fragments d'étoffes funéraires (inv. D 0380 - D 0381)

Ces choix divergents (destination) s'expliquent éventuellement par la nature même des objets, utilitaires, fragmentaires et sans grande qualité artistique, qui peuvent certes présenter un réel intérêt archéologique, mais guère être considérés comme des modèles à suivre pour l'heureux développement des arts et de l'industrie que postulait Fol lors de sa donation initiale.

¹⁷ Fragment souvent reproduit et commenté. En dernier lieu : A. ELLER, «Bas-relief de Ptolémée IV», in : Ph. COLLOMBERT et al., *Révéler l'Égypte oubliée : 1822 - 1922 - 2022 (CSÉG 14)*, Genève 2022, pp. 238-239.

¹⁸ Cl. RITSCHARD (éd.), *Animaux d'art et d'histoire : bestiaire des collections genevoises* (catalogue d'exposition), Genève 2000, p. 200, n° 83.

¹⁹ L'inv. D 0360 est indiqué comme «pièce tombée en poussière et détruite en fevr[ier] 1927». L'inv. D 0362 concerne en réalité deux fragments différents (D 0362 a et D 0362 b).

²⁰ J.-L. CHAPPAZ, «Emballez-moi ça !», *ÉAO* 84 (2016-2017), p. 33, fig. 2.

²¹ S. GUARNORI, E. INDEMINI & J.-L. CHAPPAZ, «Quelques aspects de la vie quotidienne en Égypte ancienne illustrés par des objets du Musée d'art et d'histoire», *Genava* n. s. 29 (1981), pp. 92-93 (n° 28-31). Les inv. D 0368 - D 0369 et D 0370 - D 0371 forment des paires.

²² B. LÜSCHER, *Die Mund- und Herzsprüche (Tb 21-30)*, Bâle 2016, pp. XXI, 89-103.

Bien plus tard (12 janvier 1878), le Musée acquit encore un couvercle de vase canope en calcaire, à tête de canidé²³, de belle facture. Il ne s'agissait plus d'un don du mécène, mais d'un achat auprès de ce dernier, payé 6 francs !

La section égyptienne du Musée Fol

La collection égyptienne n'est qu'une petite partie des nombreuses richesses accumulées par le mécène et offertes à la Ville de Genève en 1871 puis 1872. L'une des conditions imposées par le donateur était non seulement l'accessibilité des collections (les autorités mirent donc à sa disposition les anciens locaux du Musée Académique), mais également l'édition de catalogues qu'il s'empessa de rédiger et de publier²⁴.

Comme pour l'ensemble des collections archéologiques réunies par Fol, la partie égyptienne de la donation se signale par la qualité des objets : finesse d'exécution, proportions, esthétique, exemplarité. Les œuvres répondent à la volonté didactique exprimée, même lorsqu'elles ne sont que partiellement conservées, tels le buste royal MF 1307²⁵, le buste d'un digitaire MF 1302, l'épaule d'une statue MF 1303 (fig. 1) ou des pieds chaussés de sandales ouvragées piétinant les Neuf Arcs MF 1301 (fig. 2)²⁶. Plus que la rareté d'un type d'objet, voire l'intégrité d'une œuvre monumentale ou de second choix, Fol privilégie la bienfaisance, la maîtrise de l'artisan, la trace humaine de l'excellence de son ouvrage. La petite statuaire en bronze est représentée par une Isis *lactans* (MF 1248), une déesse assise, dont la coiffe est perdue (MF 1249), une chatte (MF 1289) et une amulette de Néfertoum (MF 1174).

Outre les rondes-bosses évoquées, on dénombre six bas-reliefs fragmentaires, provenant du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (MF 1304)²⁷, d'Edfou (MF 1309 a, b et c) ou Kom Ombo (MF 1308 a et b, fig. 3), le cintre d'une stèle

²³ S. GUARNORI, « Les vases canopes du Musée d'art et d'histoire », *BSÉG* 6 (1982), p. 41, n° 10.

²⁴ Notamment (*inter alia* pour l'Égypte ancienne) : *Catalogue du Musée Fol. Antiquités. Première partie : céramiques et plastiques* (inv. MF 1 - 1372), Genève 1874 et *Catalogue du Musée Fol. Antiquités. Deuxième partie : glyptique et verrerie* (inv. MF 1373 - 3781), Genève 1875. Également : *Le Musée Fol. Études d'art et d'archéologie sur l'Antiquité et la Renaissance. Deuxième année : choix d'intailles et de camées antiques, gemmes et pâtes*, Genève 1875.

²⁵ Aujourd'hui inv. 012440. D. WILDUNG, « Eine königliche Statuengruppe der Nachamarnazeit », *SAK* 6 (1978), pp. 227-233.

²⁶ Aujourd'hui inv. 018160. J.-L. CHAPPAZ, M. WULLSCHLEGER & N. WÜTHRICH, « Recyclages antiques », *Genava* n. s., 62 (2014), pp. 31-33.

²⁷ Reproduit, entre autres, dans M. DEWACHTER, « Contribution à l'histoire du Musée Fol. Les deux voyages en Égypte de Walther Fol », in : J.-L. CHAPPAZ & Cl. RITSCHARD (éds), *Voyages en Égypte, de l'Antiquité au début du XX^e siècle* (catalogue d'exposition), Genève 2003, p. 200.



Fig. 1 : Épaule d'une statue, basalte ?, Basse Époque ?, haut. : 14,5 cm

Inv. : MF 1303 (don de Walther Fol à la Ville de Genève, 1871)

© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, photographie : Ariane Arlotti



Fig. 2 : Pieds d'une statue porte-enseigne, grès brun, fin de la XVIII^e dynastie, long. : 22 cm

Inv. : 018160 (don de Walther Fol à la Ville de Genève, 1871)

© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, photographie : Ariane Arlotti



Fig. 3 : Bas-relief du temple de Kom Ombo, grès, Époque ptolémaïque, haut. : ~50 cm

Inv. : MF 1308 a et b (don de Walther Fol à la Ville de Genève, 1871)

© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, photographie : Ariane Arlotti

dédiée à Hathor-Nebethetepet²⁸ et un moule en calcaire (MF 0765), ainsi qu'un modèle de sculpteur d'authenticité douteuse²⁹.

Les œuvres en terre cuite comprennent quatre cônes funéraires³⁰, deux bouchons de vase canope³¹ et un moule à amulettes. La collection Fol regroupe également seize figurines funéraires de la Troisième Période intermédiaire et de la Basse Époque, toutes inscrites et de grande qualité esthétique³².

L'essentiel de la collection est constitué d'amulettes, de scarabées, de sceaux-cylindres (au total 107 items), rappelant le goût prononcé du donateur pour les camées, gemmes et intailles. Les choix de Fol sont ceux d'un esthète averti, à la recherche de la perfection d'exécution des objets. On peut ajouter à ce lot divers éléments de parure (perles, cartonnage montrant un pectoral).

Pour être exhaustif, il convient de signaler encore deux récipients : un alabastron en faïence égyptienne au cartouche de Ouahibré (MF 3696)³³ et une délicate coupe lotiforme en faïence bichrome d'époque lagide (MF 3695, fig. 4)³⁴.

Bien après le décès de son fondateur, le Musée Fol abrita, pour un temps, le cercueil et la couverture de momie de Chedsoukhonsou, provenant de la Deuxième Cachette de Deir el-Bahari découverte en 1891, offerts à la Confédération Helvétique en 1894 par le Khédivé Abbas II Hilmy³⁵.

Les collections du Musée Fol furent rattachées à celles du Musée d'art et d'histoire à son ouverture en 1910, puis intégrées à ces dernières.

²⁸ Aujourd'hui inv. 009312. J.-L. CHAPPAZ, «Un contrepoids de collier «Menat» au Musée d'art et d'histoire», *Genava* n. s. 31 (1983), pp. 14-15, fig. 9-10.

²⁹ Inv. 018162 (anciennement MF 1306).

³⁰ MF 0753 - MF 0756. R. HARI, «Les cônes funéraires égyptiens du Musée de Genève», *Genava* n. s. 22 (1974), pp. 255-264.

³¹ MF 1310 a et b. S. GUARNORI, *BSÉG* 6 (1982), pp. 38-39 (n° 8).

³² J.-L. CHAPPAZ, *Les Figurines funéraires égyptiennes du Musée d'art et d'histoire et de quelques collections privées*, Genève 1984, pp. 63-65 (n° 57-63), 95 (n° 116), 98-99 (n° 122), 116-117 (n° 149-150), 118 (n° 152), 120 (n° 154), 121-122 (n° 156), 124-125 (n° 159).

³³ H. WILD, «Objets égyptiens du Musée d'art et d'histoire portant des noms royaux», *Genava* 22 (1944), pp. 110-111 (n° 41, fig. 1 et 5).

³⁴ Sur ce type rare : F. WELC, «Decorated Ptolemaic Faience Bowls from Athribis (Tell Atrib), Nile delta», *Études et Travaux* 24 (2011), pp. 243-269. Photographie dans Ch. MAYSTRE, *Égypte antique (Guide illustré 9)*, Genève 1966², p. 25.

³⁵ Inv. 007363 et 007363 bis, 012454 (anc. n° 163 a, b et c). Al. KÜFFER & R. SIEGMANN, *Unter dem Schutz der Himmelsgöttin: Ägyptische Särge, Mumien und Masken in der Schweiz*, Zurich 2007, pp. 71-74.



Fig. 4 : Coupe lotiforme, faïence bichrome, Époque ptolémaïque, diam. : 15,5 cm

Inv. : MF 3695 (don de Walther Fol à la Ville de Genève, 1871)

© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, photographie :
Bettina Jacot-Descombes

Voyage en Égypte de 1864-1865

Le voyage des années 1864-1865 n'était jusqu'à peu connu que grâce au journal tenu par son compagnon de voyage, le peintre français Hector Leroux³⁶, que Fol avait rencontré à Rome³⁷. Un certain « Mr Steiner », personnage resté jusqu'à récemment mystérieux, les rejoint au Caire et s'embarque avec eux : il est mandaté par Walther Fol pour prendre des estampages de monuments.

³⁶ Em. BÉNÉZIT, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays*, Paris 1999 (4^e éd., sous la direction de J. BUSSE), vol. 8, pp. 556-557, s. v. : « Leroux Louis Hector (peintre et orientaliste) 27.12.1829-11.11.1900 ».

³⁷ Présentation, commentaires et quelques illustrations par M. DEWACHTER, « Contribution à l'histoire du Musée Fol. Les deux voyages en Égypte de Walther Fol », in : *Voyages en Égypte, de l'Antiquité au début du XX^e siècle*, pp. 200-213.



Fig. 5 : Portrait présumé de Walther Fol ou Hector Leroux, lors du trajet de retour (10 avril 1865)

Inv. : BA 2020-0025 Folio 056 (don de Philippe Vuilleumier et ses frères, 2020)

© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, photographie : Flora Bevilacqua

De nouveaux documents viennent de refaire surface. Il s'agit de six petits carnets de croquis et d'un journal de voyage, acquis récemment par les collections des Beaux-Arts du Musée d'art et d'histoire de la Ville de Genève (inv. BA 2020-0021 à 0027). La provenance de ce lot reste conjecturale³⁸. Il était conservé à La-Chaux-de-Fonds dans la maison familiale de Philippe Vuilleumier qui, avec l'aide du cinéaste Jean-Blaise Junod, a tenté d'en reconstituer l'histoire. Une branche de la famille de Philippe Vuilleumier possédait un «château» à Salavaux (canton de Vaud) doté d'une riche bibliothèque et marquait un goût prononcé pour les beaux-arts. L'un de ses membres (Alfred Bessard) serait même allié par mariage à la famille du peintre Albert Anker (1831-1910). Les auteurs de cette hypothèse postulent que ces documents auraient ainsi transité par l'intermédiaire de l'artiste bernois à la recherche de modèles ; Anker les aurait obtenus de Fol lui-même, avant qu'ils ne se retrouvent au château de Salavaux dans des circonstances inconnues. Si le raisonnement est intéressant (compte tenu des nombreuses fréquentations d'artistes de la part de Walther Fol), ce rapprochement reste hasardeux, car Fol n'avait pas d'intérêt particulier pour la peinture suisse et Anker ne semble pas avoir eu d'attaches avec l'orientalisme. Plus probablement, ces documents auront été dispersés après le décès de Fol (lors de la vente romaine ou à Genève même ?), puis acquis auprès d'un bouquiniste ou sur un marché aux puces avant de se retrouver dans la famille Vuilleumier.

Les trois cahiers égyptiens

Seuls trois documents du lot concernent l'Égypte et le voyage entrepris en 1864-1865.

1. Inv. BA 2022-0023

Le plus important, en taille et en nombre de pages, est le journal tenu par Walther Fol (inv. BA 2022-0023). Il débute à Rome à l'embarquement le 18 décembre 1864, comprend l'itinéraire en mer, les séjours à Alexandrie et au Caire, puis la remontée du Nil jusqu'à Assouan. Il s'interrompt brusquement en date du 11 février 1865, moment où les voyageurs s'apprentent à redescendre le fleuve et à faire halte dans les principaux sites archéologiques.

Il s'agit d'un volume relié à couverture en maroquin marron, avec un fermoir doré, d'une hauteur de 27,5 cm pour une largeur de 19,5 cm (dimensions utiles des feuillets : 27 × 18,4 cm)³⁹. Il comprend 62 folios inscrits et les dernières pages, près de la moitié du cahier, sont restées vierges.

³⁸ J.-Bl. JUNOD & Ph. VUILLEUMIER, «Les carnets de voyage retrouvés de Walther Fol (1864-1865)» in : L. TISSOT, P. VINCENT & J. RAMSEYER (éds), *Dévoiler l'ailleurs*, Neuchâtel 2020 (<https://libreo.ch/livres/devoiler-l-ailleurs/par-le-texte-et-par-l-image/les-carnets-de-voyage-retrouves-de-walther-fol-1864-1865>, consulté le 19 juillet 2023, doi : 10.33055/ALPHIL.03138.0132).

³⁹ Ces dimensions sont différentes de celles du journal de Leroux.

Le texte est largement illustré de dessins à la plume ou à la mine de plomb, dont l'auteur est très certainement Hector Leroux.

2. Inv. BA 2022-0025

Le carnet inv. BA 2022-0025 comprend 56 feuillets (hauteur : 10,1 cm ; longueur : 15,5 cm ; dimensions utiles des feuillets : 9,2 × 15,3 cm). La couverture est en toile grise et un ruban en permet la fermeture. Il contient des dessins de monuments antiques s'échelonnant de Karnak (5 mars) à Giza (25 mars) dans les folios 1 à 28, en passant par Dendara et Beni Hassan⁴⁰, puis des vues prises pendant le voyage de retour vers l'Italie (4 au 11 avril), quelques varia viennent compléter ce carnet.

L'auteur de ces dessins est très probablement Hector Leroux. En tous les cas, l'écriture des quelques annotations qui les légendent diffère de celle du journal BA 2022-0023 et du carnet BA 2022-0026.

3. Inv. BA 2022-0026

Le troisième carnet (inv. BA 2022-0026) présente les mêmes caractéristiques que le précédent. Il ne comporte pas de date, mais suit un itinéraire du sud vers le nord (de Louqsor à Beni Hassan) avec *in fine* quelques ajouts de sites méridionaux (Esna, Kom Ombo, Elkab, Louqsor). Il comprend en pages impaires des copies de cartouches royales et, en pages paires, la désignation des différents pharaons nommés en vis-à-vis. Parfois les noms de trône ou de naissance sont traduits en français : ces traductions sont empruntées à la grammaire de Jean-François Champollion.

L'écriture de ces notations diffère de celles des autres documents. Elle s'apparente à celle de Louis Steiner (voir appendice, *infra*), s'il est possible d'en juger à partir des brèves légendes que contient ce carnet⁴¹.

Seul clin d'œil, en première page de ce carnet se trouve le nom de Walther Fol noté en hiéroglyphes, inscrit comme il se doit dans un cartouche (fig. 6).

Dans les pages qui suivent, on se concentrera sur le texte même du journal de Fol, laissant aux historiens d'art le soin de publier et de commenter les illustrations.

⁴⁰ Leroux effectue par ailleurs cinq copies de détails des peintures des tombes des nomarques, en plus grand format. *Catalogue du Musée Fol. Troisième partie. Peintures artistiques et industrielles*, Genève 1876, pp. 333-335 (MF 3782 – MF 3786). Reproductions en couleurs *apud* M. DEWACHTER, « Contribution à l'histoire du Musée Fol... », pp. 204-207.

⁴¹ Trois lettres majuscules ont un tracé commun : les « T » présentent une hampe oblique s'incurvant vers la droite sur le bas, alors que la barre horizontale supérieure n'est présente que sur la gauche ; les « P » possèdent la même hampe, mais s'incurvant sur la gauche, et elle est surmontée d'un trois-quarts de cercle qui ne touche pas la hampe ; les « S » sont tracés obliquement, présentant une boucle étroite si ce n'est fermée dans la partie supérieure, et large et ouverte au bas de la lettre. C'est une caractéristique qui se retrouve également dans la signature de Steiner.



Fig. 6 : Nom de Walther Fol noté en hiéroglyphes

Inv. : BA 2020-0026 Folio 001 (don de Philippe Vuilleumier et ses frères, 2020)

© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, photographie : Flora Bevilacqua

Le journal de voyage (inv. BA 2022-0023)

Ce journal, manifestement inachevé puisqu'il s'interrompt à mi-parcours, est rédigé au jour le jour⁴². Il est assurément personnel : l'écriture y est hâtive, souvent irrégulière. Suivant sa pensée, Fol se dispense largement des signes de ponctuation, omet les accents ou les points sur les «i», les barres horizontales des «t», ne prend aucun soin à distinguer les voyelles «a», «o» et «u» dont le tracé reste souvent ouvert, ce qui rend l'établissement du texte parfois délicat. L'auteur ne s'encombre pas davantage des apostrophes et lie donc l'article, la préposition ou le pronom relatif abrégé au terme qui le suit⁴³. L'orthographe est pour le moins négligée, compliquant l'identification des noms propres de lieux ou de personnes. Deux pages (f. 44 et f. 44v) sont restées blanches.

⁴² Une version intégrale du texte, transcrite en l'état du document, est disponible sur le site internet de la Société d'Égyptologie (<https://www.segweb.ch/archives>).

⁴³ Pour la lisibilité des citations, la plupart de ces négligences sont rétablies présentement, à l'exception des accents et des majuscules.

Dans la marge figurent les relevés météorologiques méthodiques.

L'une des qualités du document réside dans les nombreuses illustrations intégrées au texte, mais qui montrent aussi que le journal est tenu avec de moins en moins d'assiduité. Les premières vues, à l'encre, cèdent ensuite souvent le pas à des ébauches au crayon⁴⁴, quand ce ne sont pas des espaces laissés vides⁴⁵, en attendant l'exécution du croquis. Cette négligence progressive permet de douter que la suite et la fin du voyage aient fait l'objet d'un second cahier aussi soigné.

L'auteur des dessins n'est sans doute pas Fol, mais très probablement Hector Leroux. On lit par exemple «Leroux en profite pour faire le croquis ci-dessus» (f. 42v); «leroux profite du temps que le drogman met a contracter son marché pour faire les trois croquis ci contre» (f. 53). Plus paradoxal : «nous arretons pour le dejeuner de l'equipage nous descendons a terre et leroux fait le croquis ci contre» (f. 48v), mais le folio 49, qui fait face, note la légende de deux dessins qui n'ont jamais été exécutés; «leroux fait un croquis reproduit à la page suivante» (f. 55), laquelle page ne contient aucune illustration; «je laisse passer quelques sites interessants sans les voir, ils sont reproduits d'après des croquis de leroux» (f. 56v) que suivent les titres attribués à ces tracés et que surmontent de larges espaces laissés blancs qui montrent qu'ils n'ont jamais été réalisés, du moins sur ce document ! Il reste à savoir, pour les autres illustrations, si elles furent réalisées par Fol d'après les dessins de Leroux ou si Fol confia momentanément son journal à l'artiste lorrain pour qu'il y exécute ou recopie directement ses dessins, solution qui paraît la plus probable. Dans tous les cas, il serait nécessaire de comparer les journaux respectifs des deux voyageurs lorsque l'ensemble des illustrations auront été publiées.

Intérêt égyptologique

S'il regorge d'informations sur l'Égypte contemporaine du khédive Ismaïl-Pacha, sur l'état d'esprit des voyageurs ou sur quelques personnalités rencontrées à Alexandrie ou au Caire, le journal de Fol n'est guère prolixe en matière archéologique. Seuls les sites de Kaou el-Kébir et d'Abydos sont les objets de commentaires détaillés et originaux. Beni Hassan, Dendara, Thèbes, Edfou ne sont mentionnés, avec des références de seconde main, uniquement parce que la cange croise ces monuments en remontant le Nil. Il est vrai qu'une visite plus détaillée de ces sites est agendée sur le chemin du retour. Il en va de même pour les pyramides ou le Musée de Boulaq.

⁴⁴ F. 23, f. 25, f. 34v, f. 35, f. 35v, f. 36, f. 36v, f. 37v, f. 38v, f. 39, f. 39v, f. 40, f. 42, f. 47, f. 47v, f. 52v, f. 53, f. 55.

⁴⁵ F. 13, f. 31, f. 40v, f. 49, f. 52, f. 55, f. 56v, f. 57, f. 57v, f. 58, f. 58v, f. 60 (dessins annoncés dans le texte, mais non exécutés).

Comme celui de Leroux, le journal de Fol – du moins dans sa partie conservée – est muet sur ses acquisitions d'antiquités⁴⁶. Toutefois, le peu de scrupule avec lequel ils s'emparent d'une page d'un manuscrit copte (f. 52) montre que l'un et l'autre s'imaginaient bien être en «pays conquis», pour ne pas dire dans un «self-service».

Préparation du voyage et matériel

Comme il est d'usage à l'époque, les voyageurs se munissent de nombreux bagages. On relève d'abord du matériel d'artistes (toiles, couleurs, chambre claire, papiers, brosses et éponges nécessaires à la réalisation d'estampages), lunettes, thermomètres et autres instruments de mesure, un jeu de dominos (f. 21), armes et munitions (chasse⁴⁷), des portraits (?) et une ample bibliothèque qu'on installe dans la cange en «divisant [les livres] en 2 parties ceux qui traitent de l'égypte et ceux qui parlent de l'orient en général» (f. 11). Dans le texte, des références explicites sont faites aux classiques Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon⁴⁸, aux auteurs arabes Abedlatif et Ismaïl Abou el-Fida ainsi qu'au Coran, aux auteurs plus récents, tels Claude Savary⁴⁹ et surtout Cadalvène et Breuvery⁵⁰ abondamment cités, et sans doute Heinrich Brugsch dont le nom est estropié (Brutsch ; Bruce ?)⁵¹ dans les deux citations qui le concernent, pour autant que l'identification soit correcte. La grammaire de Champollion est utilisée dans le carnet inv. BA 2022-0026 et devait accompagner ces ouvrages. Les voyageurs ne paraissant pas avoir connaissance des longues lettres d'Égypte publiées en 1847 par Paul Chaix, professeur de géographie à l'Académie de Genève⁵².

On peut s'étonner de ne pas trouver parmi leurs bagages de matériel photographique, technique qui intéressait Fol, mais peut-être trop encombrante à l'époque et difficile à utiliser au vu des longues et nombreuses manipulations nécessaires à la réalisation de clichés.

⁴⁶ Leroux possédait également quelques antiquités qu'on imagine acquises lors de ce voyage pour la partie égyptienne. Elles furent offertes par son fils au Musée de la Pincerie à Verdun. Voir J. MOJE, «A New Ushebti of the Divine Adoratrice Karomama Meritmut G, Identified in the Musée de la Pincerie in Verdun (Département Meuse/France)», *JEA* 106 (2020), p. 256.

⁴⁷ F. 19, f. 47v, f. 50, f. 55.

⁴⁸ Une référence approximative à Homère et une allusion à Horace relèvent peut-être des souvenirs scolaires de Fol et de sa culture générale.

⁴⁹ *Lettres sur l'Égypte*, Paris 1786.

⁵⁰ *L'Égypte et la Turquie* (Paris 1836), réédité sous le titre *L'Égypte et la Nubie* en 1842.

⁵¹ F. 26 et 29. À moins qu'il ne s'agisse, dans la seconde mention, de James Bruce (1730-1794) dont les récits de voyage ont été publiés dès 1790.

⁵² *Bibliothèque Universelle de Genève*, vol. 5 et 6 (1847), qui lui aussi cite largement Cadalvène et Breuvery.

Si le voyage semble avoir ainsi été bien préparé, comme le choix des dates pour remonter le Nil, après la crue et avant l'étiage estival, Fol a toutefois oublié le jeûne du mois de Ramadan, qui commença cette année-là le 28 janvier, et vint ralentir la progression de la croisière.

Traversée de la Méditerranée et débarquement : premières surprises

Les premières pages sont consacrées aux étapes qui conduisent les voyageurs de Rome à Alexandrie, par Naples et Messine où ils embarquent sur le Moeris. Les premiers pas de Fol sur sol égyptien sont marqués par des considérations économiques : les prix des hôtels ont quasiment doublé depuis son précédent voyage, trois ans auparavant, ce qui le conduira à choisir une pension à prix plus modique au Caire (f. 6v et 8v). L'épizootie récente a causé d'immenses dégâts et la culture du coton « poussée avec fureur [...] payé[e] en or [...] qui va se faire enterrer par les fellahs au lieu d'entrer en circulation » (f. 7) conduit à négliger la production de blé et de riz. La monnaie ne circule pas.

Les séjours à Alexandrie (dès le 25 décembre) puis au Caire (dès le 27 décembre) sont l'occasion de revoir quelques personnalités rencontrées en 1862, dont le Dr Lautner, médecin chef de l'armée égyptienne (f. 13v), M. Jacquélet, précepteur des enfants du Khédivé (f. 14), ou de nouer des relations avec quelques émigrés, peut-être John Ninet⁵³ (f. 16), ou des artistes tels l'architecte Achille Joyau⁵⁴ (f. 10 et 15), le peintre Félix Clément⁵⁵ (f. 10, 14 et 15).

Au Caire, ils sont rejoints par Mr Steiner, avec lequel ils explorent mosquées et mausolées de la Vallée des Khalifes (« module le plus pur de l'architecture et du gout des arabes de la belle époque », f. 8v), la mosquée du sultan Barkouk (fig. 7 et 8), la mosquée el-Gouri, etc. À l'émerveillement largement exprimé se joint le constat et le regret du médiocre entretien de ces édifices qui menacent de s'effondrer.

Mais il s'agit aussi de préparer la suite du voyage, d'engager un drogman et de choisir une barque qui mènera les voyageurs jusqu'à Assouan.

La cange

Le contrat de location de la cange (qui comprend la mise à disposition de tout l'équipage, du personnel de service, ainsi que les vivres) est signé devant un consul, pour un minimum de deux mois, au tarif de 120.– francs par jour, et une

⁵³ Producteur de coton et défenseur des fellahs, pour autant que le personnage soit bien identifié (Fol écrit « Ninéy »). Voir A. et A.-L. LOUCA, *John Ninet 1815-1895. Un disciple de Rousseau au pays des fellahs*, Genève 2010.

⁵⁴ 1831-1873, restaurateur de Baalbek.

⁵⁵ Em. BÉNÉZIT, *Dictionnaire...*, vol. 3, pp. 698-699, s. v. : « Félix Auguste Clément (peintre), 20.05.1826-02.02.1888 ».

avance de 4,500.– francs est remise au drogman. Le pont supérieur comprend deux cabines modérément spacieuses que se réservent Fol et Leroux, deux plus petites destinées à Mr Steiner et à Mohamed, le drogman, un salon, puis une sorte de terrasse découverte (peut-être située sur le toit). Le pont inférieur est réservé à l'équipage et au service. Le confort est relatif (matelas de l'épaisseur d'un doigt, f. 16, présence de punaises). Rien n'est dit sur les lieux d'aisance ou d'hygiène⁵⁶; à Minia Fol précise « nous prenons un bain sous le lit de Mr Steiner l'eau est à 16 ½ » (f. 31v), ce qui laisse entendre la présence d'une trappe permettant de se glisser dans le Nil à partir d'une des cabines⁵⁷.

Faute de comparaisons, il reste difficile d'apprécier le coût de la location. Le choix s'est-il fait au rabais ? La suite du récit montre en tout cas que Fol n'a pas opté pour la meilleure des embarcations. « [N]otre barque pourrait porter plus de toile et dans l'état actuelle <sic> elle est mauvaise marcheuse, de plus elle a un trop fort tirant d'eau ce qui nous expose à nous ensabler ou bien à faire de trop grands détours et par suite à perdre beaucoup de temps » (f. 30v). Effectivement, les ensablements⁵⁸ sont quasi quotidiens, quand ce n'est pas un enrochement (f. 25-26). Cette « marche de limace » (f. 19) est due au fait que la barque est le plus souvent hâlée, et que « Notre équipage du reste sauf 2 hommes Mehemed et Achmed⁵⁹ qui sont jeunes et pleins d'ardeur, est d'une mollesse <sic> et d'une paresse incroyable » (f. 30v). Il en résulte des doutes sur l'honnêteté du drogman ou du *reis*, mauvaise humeur et vives discussions.

Au moment de quitter Beni Souef, on s'aperçoit que la barque « fait eau » et il faut faire appel à un radoubeur pour colmater la brèche (f. 24), problème d'étanchéité qui se reproduira plus au sud (f. 53v). Le pire est sans doute atteint près de Gebelein : « Nous continuons toute la journée à faire connaissance avec les petites misères de la navigation du Nil, ainsi outre les ensablements nous sommes tellement secoués par les vagues d'un bateau à vapeur que notre gouvernail se démonte. Grand travail d'hercule pour le remettre en place » (f. 55).

⁵⁶ L. PASCAL, *La Cange. Voyage en Égypte*, Paris 1861, précise dans le contrat de location reproduit à la fin de son ouvrage que la cange comporte, outre cabines et salon, « à gauche une salle de bain, à droite les W. C. » (p. 334).

⁵⁷ On possède quantité de dessins ou de photographies de dahabiehs, qualifiées parfois de palaces flottants (le terme « cange » serait plus correct, la dahabieh étant une embarcation secondaire suivant les voyageurs, chargée des bagages et des vivres). Elles sont généralement vues de l'extérieur ou le cliché montre l'un des ponts ; il existe plusieurs descriptions sommaires des parties confortables, mais l'architecture même de ces embarcations semble peu documentée, notamment pour ce qui est du pont inférieur.

⁵⁸ F. 22, f. 25, f. 33, f. 47, f. 50, f. 52v, f. 55, f. 57v.

⁵⁹ Qui sont, de tout le texte, les rares matelots nommément désignés.

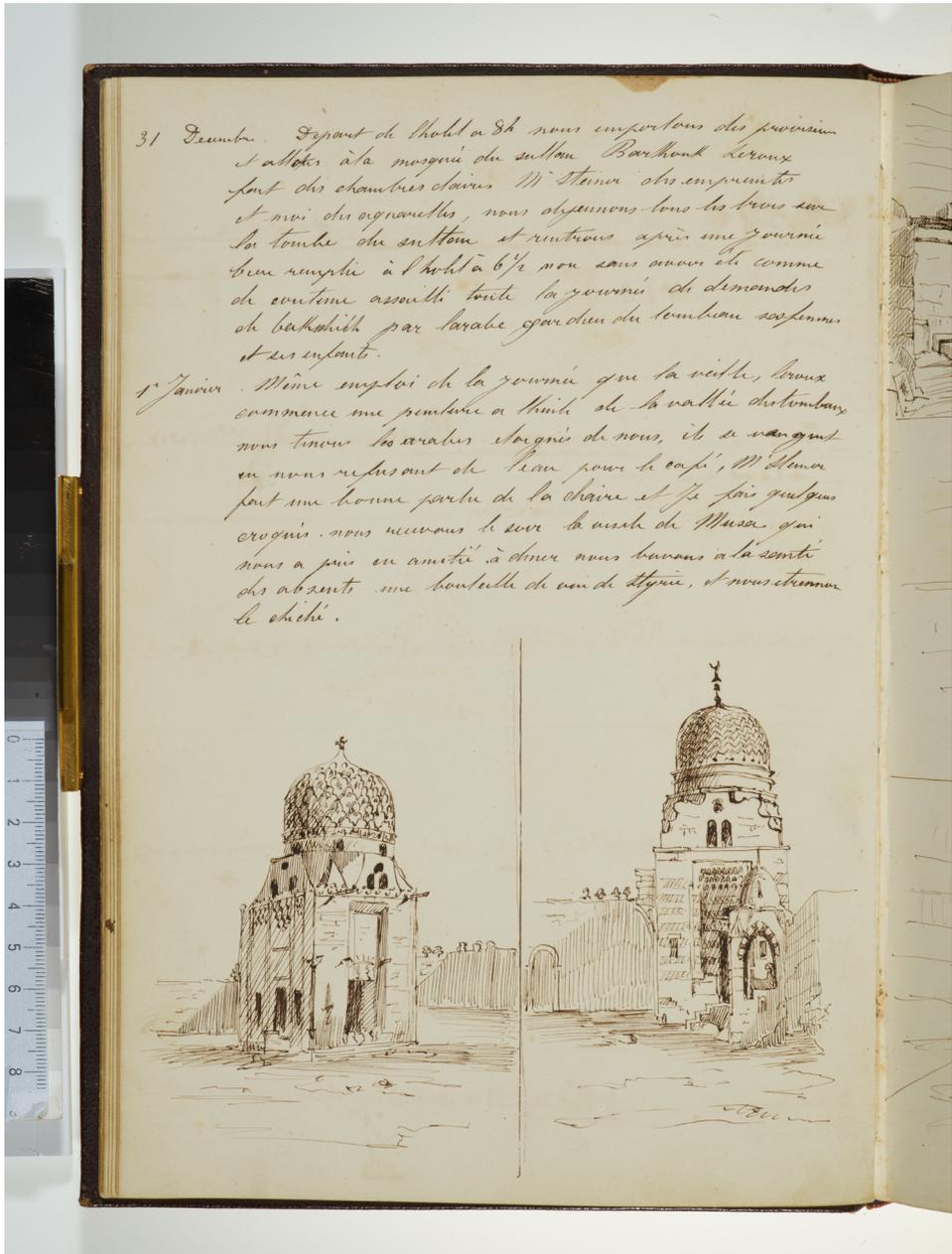


Fig. 7: Le Caire, Mosquée du Sultan Barkouk

Inv.: BA 2020-0023 Folio 012 (f. 12v) (don de Philippe Vuilleumier et ses frères, 2020)

© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, photographie: Flora Bevilacqua



Fig. 8 : Le Caire, Mosquée du Sultan Barkouk

Inv. : BA 2020-0023 Folio 013 (f. 13) (don de Philippe Vuilleumier et ses frères, 2020)

© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, photographie : Flora Bevilacqua

Une marche très lente

Fol, ingénieur civil

La barque remonte le Nil du nord au sud et Fol prend grand soin de noter minutieusement les noms des hameaux, villages, villes et « montagnes » traversés et souvent dessinés.

Reconstituer les étapes, et par conséquent apprécier la marche de la barque, reste délicat. Dans sa méticulosité, l'ingénieur civil aura noté les toponymes tels qu'il les entendait de la bouche de son drogman, avec l'imprécision d'une oreille peu familière à la phonétique de la langue arabe, et quelques lieux restent difficiles à situer sur les cartes récentes.

Fidèle à sa formation initiale, Fol ne manque pas de décrire des particularités géologiques. Peu après Beni Souef, il note : « cette montagne est un calcaire friable alternant par couches horizontale avec du sable, le vent l'enlève dans les couches élevées tandis que l'eau en faisant autant dans le bas provoque des écroulements qui forment autant de caps et recifs qui s'avancent dans le nil. ces couches sont fendues a angle droit de sorte que dans les ecroulements on dirait d'une <sic> muraille gigantesque qui se serait efondrée <sic> » (f. 25). De même, il signale la présence de carrières, anciennes ou récentes⁶⁰. À proximité de Qulûsna se trouve une « montagne [qui] a été exploitée sous les anciens egyptiens et l'on y voit des pierres qui n'en ont pas été emmenées et y sont restées isolées » (f. 27v). La crue du Nil retient son attention, lorsqu'il explique la présence d'un « lac formé par les eaux retenues de l'inondation <sic> [qui] est peu profond » (f. 19) peu après avoir passé Giza⁶¹. Son évocation de la première cataracte entremêle un souffle poétique, décrivant un décor antédiluvien, et des considérations sur la fertilité du pays : « je m'explique la grande fertilité de l'egypte en voyant comment se forme le sable qui est entraîné a chaque crue par le nil ; les granits se decomposent sous l'influence du soleil et les kaolins qui sen separent repandus sur les terres de l'egypte y portent les elements necessaires a la culture de la canne a sucre et du tabac » (f. 60).

Tout au long de la croisière, la présence de canaux est régulièrement consignée⁶², comme le sont les progrès de l'industrialisation du pays, la présence de machines à vapeur et de cheminées⁶³ : « j'ai dit déjà que l'on rencontre force usines dont les cheminées dans le pays des pharaons jouent assez bien des obelisques » (f. 33).

⁶⁰ F. 17 et 17v (carrières de Tourah, près du Caire), f. 25, f. 26v, f. 28v, f. 42, f. 56 (Gebel es-Silsila).

⁶¹ Propos comparables à Abydos (f. 43).

⁶² F. 6v, f. 17, f. 33v, f. 35, f. 35v, f. 41, f. 43, f. 48, f. 53, f., 55v. Près de Coptos, Fol évoque les routes maritimes par la mer Rouge (f. 51).

⁶³ F. 25, f. 27, f. 31, f. 33v et f. 48.

La plupart de ces installations sont des raffineries⁶⁴ propriétés des descendants de Méhémet-Ali.

Les mécanismes et le fonctionnement des instruments d'irrigation, chadoufs ou sakieh (*alias* noria), plusieurs fois mentionnés, sont décrits dans le plus grand détail (f. 53v), comme auparavant les engrenages complexes d'un moulin primitif (f. 51v). Fol s'attarde également longuement sur la fabrication des briques crues séchées au soleil (f. 33) ou sur la mise en œuvre des voûtes de plafond du temple de Séthi I^{er} à Abydos (f. 45).

Un coloriste

Vivant à Rome entouré de peintres, sensible aux couleurs et aux lumières, Fol transcrit régulièrement dans son journal les impressions qui se dégagent des paysages et des atmosphères. Ce sont, dès la traversée en mer (f. 5), les luminosités particulières de l'aube et du lever du soleil à l'approche d'Alexandrie (f. 6 - 6v), puis sur les rives du Nil (f. 56). Il est séduit par le coucher du soleil depuis le Moqatam : « nous voyons le soleil descendre et se coucher derrière les pyramides transformant le nil en un fleuve de feu, le ciel est resplandissant <*sic*> tantot empourpré tantot argentés sont les nuages qui se détachent sur un fond jaune d'or dans le bas et bleu d'azur dans le haut » (f. 12v - 13). Même appréciation de couleur en parcourant la « magnifique » allée de Choubra « véritable voute de verdure que le soleil ne peut percer » (f. 10v) ou éloge de la luminosité au clair de lune « aux ombres accentuées et fantastiques éclairés que sont les rochers par la lune dans un nil sans nuages » (f. 55v) ou dans l'architecture de la cour à colonnes d'une mosquée (f. 31v).

Fol retient également et analyse les contrastes qu'offrent les paysages de Haute Égypte, entre rochers sombres, sable et eau (f. 58) ou la ville d'Assouan où s'ajoutent à ces éléments quelques palmiers, les maisons modernes et les tombeaux blanchis des Mamelouks (f. 59). La vie quotidienne apporte aussi son lot de couleurs en Moyenne Égypte : « puis vient une rive nue dont nous ne voyons que la berge qui sert de premier plan a un paysage de desert dans lequel on voit se détacher sur le sable de longues files de chameaux portant du bercim⁶⁵ <*sic*>, ce dernier fait une vigoureuse tache verte montrant la douceur et la finesse des tons de l'eau, du ciel et du fond de montagnes etagées en terrasses [...] les montagnes sont rosées et leurs ombres transparentes et violettes » (f. 18). La douceur des reflets du paysage dans les eaux du Nil sont également appréciées (f. 48).

⁶⁴ F. 26, f. 55 et f. 55v.

⁶⁵ Bersim, plante comestible.

Les monuments antiques

À l'approche de Thèbes (fig. 9 et 10), Fol note : « devant nous luxor dont les pigeonniers se confondent avec les pylones des temples antiques et les minarets avec le seul obélisque qui reste de l'avenue qui conduisait au temple. nous passons sans nous arrêter ne voulant pas visiter à la légère et craignant de céder à la tentation de ne pas aller plus loin une fois que nous aurions vu de près un seul de ces monuments ». Il ajoute, non sans nostalgie : « après déjeuner nous remontons sur le pont mais tout s'est évanoui comme par enchantement nous sommes dans un coude du fleuve et cette vision qui tout alors <sic> nous charmait a fui nous croyons avoir rêvé » (f. 54).

C'est ce même scrupule qui a conduit les voyageurs à n'observer que depuis leur barque les tombes de Beni Hassan (f. 33), les grottes de Mahabda (f. 35), les temples de Dendara (f. 51), Edfou (f. 57v), Kom Ombo (f. 57v - 58) ou les ruines d'Elkab (f. 56v), non sans transcrire quelques appréciations, largement empruntées à Cadalvène et Breuvery. Parvenu à Assouan après un voyage trop lent, Fol déclare enfin, avec une satisfaction sincère : « nous sommes arrivés au terme de notre voyage, nous allons devenir de vrais archéologues », avant de modérer son propos : « du moins ce ne seront pas les ruines qui nous manqueront » (f. 58).

En route, les voyageurs se sont toutefois accordé deux escales, l'une nécessitée par le ravitaillement de l'embarcation et de ses passagers à Kaou el-Kébir, ce qui permet une rapide description de la nécropole et quelques réflexions sur le temple tardif, l'autre volontaire à Abydos. Le temple de Séthi I^{er} émerveille les visiteurs, qui en détaillent l'architecture et y découvrent les bas-reliefs : « L'art Egyptien tel que nous le montre ce palais est vraiment original il ne contient rien qui n'ait été inventé par ce peuple même on n'y voit aucun emprunt à d'autres expressions connues⁶⁶ » (f. 45 - 45v). Le temple d'Osiris est en revanche dans un « état de délabrement » qui n'inspire guère de commentaires.

La visite de Philae, sur laquelle se conclut le texte conservé, suscite la même admiration. « Nous abordons et foulons aux pieds cette terre sacrée du Culte d'Isis et d'Osiris et de leur fils Horus, nous allons donc voir cette série de temples qui couvraient l'île entière et que la magnificence des Ptolémées s'est plu à construire et la munificence des empereurs à orner, jusqu'à l'avènement de la religion Chrétiennes <sic>, nous parcourons <sic> étonnés ces temples et ces portiques dont la nouvelle religion a arrêté la construction et empêché de compléter l'ornementation, et que la barbarie de 16 siècles n'a pas réussi à faire disparaître malgré toute la ferveur que les chrétiens les musulmans et les diverses commissions savantes <sic> n'ont cessé de déployer

⁶⁶ À la suite, Fol se livre à une réflexion digne d'un ingénieur civil sur « les colonnes [qui] ont été évidemment inspirées par les palmiers, elles sont retrecies du bas et leur chapiteau a la forme d'une fleur ou d'un bouton leur proportion est environ de 8 diamètres elles ont à peu près 16 mètres de hauteur et l'entre-colonnement est deux diamètres d'axe en axe » (f. 45v).

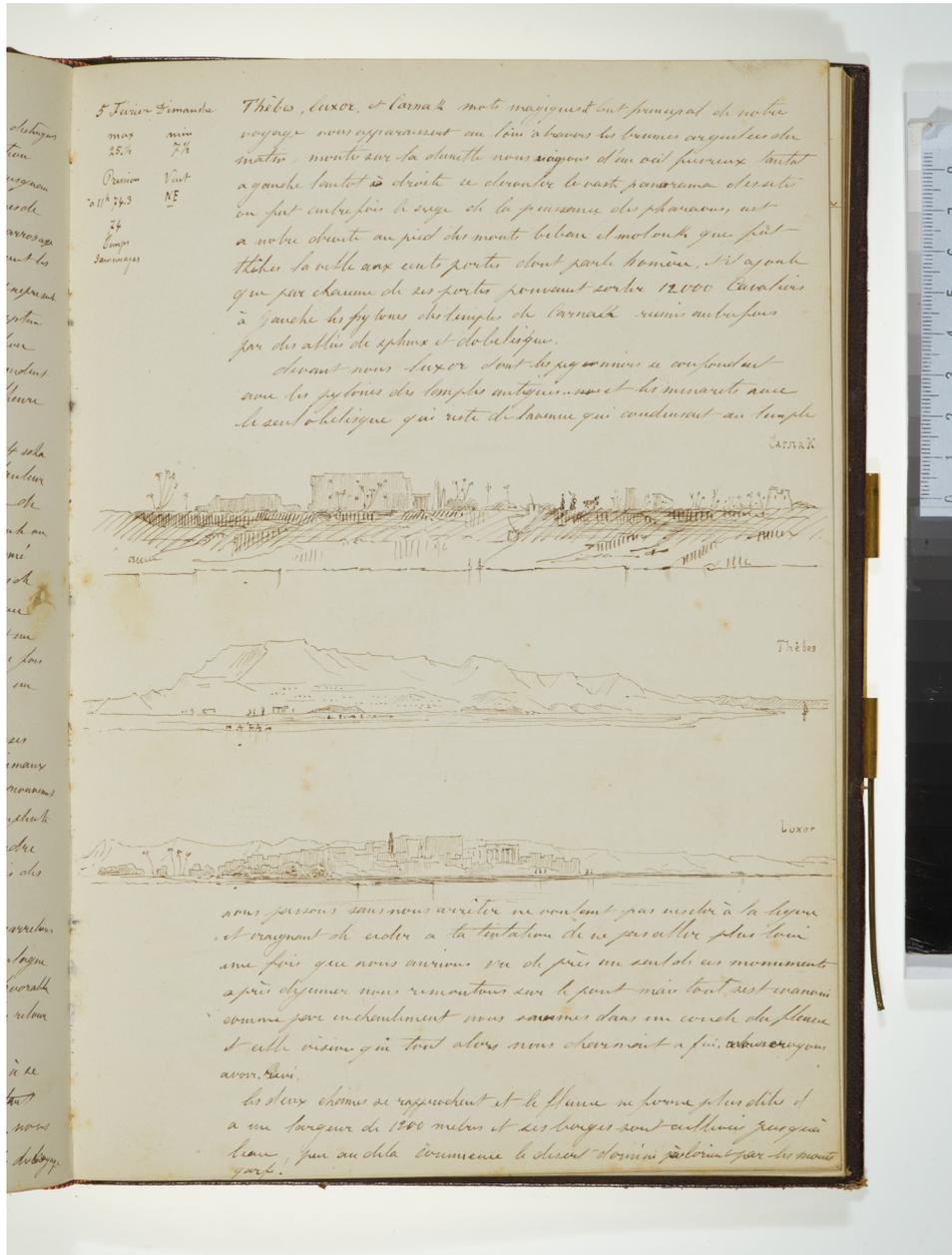


Fig. 9: Karnak, Thèbes et Louxor, vus depuis le Nil

Inv. : BA 2020-0023 Folio 055 (f. 55) (don de Philippe Vuilleumier et ses frères, 2020)

© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, photographie : Flora Bevilacqua

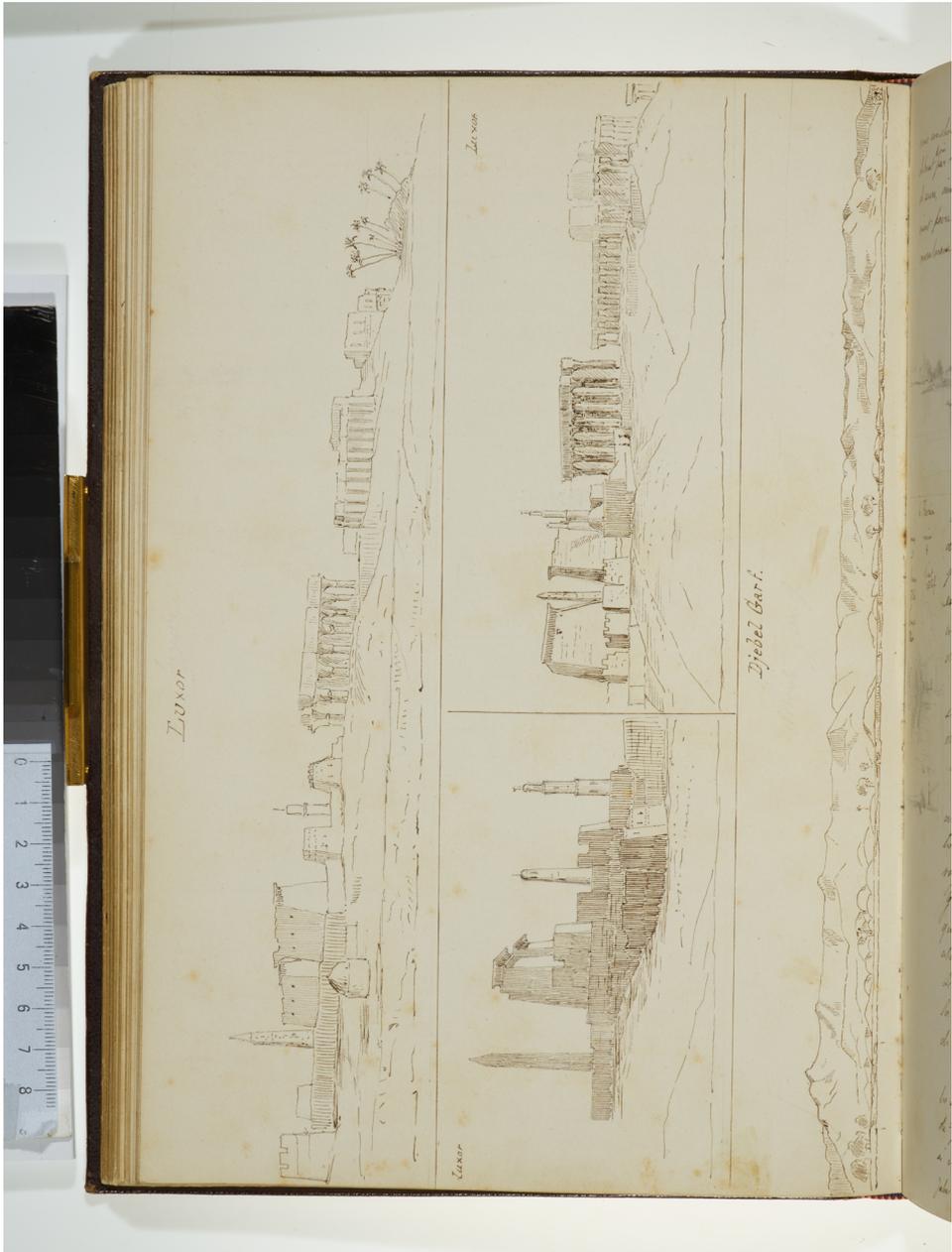


Fig. 10 : Temple de Louqsor vu depuis le Nil

Inv. : BA 2020-0023 Folio 055 (f. 55v) (don de Philippe Vuilleumier et ses frères, 2020)

© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, photographie : Flora Bevilacqua

depuis si longtemps» (f. 60). L'évocation des lieux n'a cependant rien d'original, si ce n'est l'admiration que Fol témoigne à la vue de ces vestiges : « Toute description est impuissante de rendre les magnificences de cette nature tropicale embellie par le génie d'un peuple aussi puissant que le fut celui de l'égypte. aussi me bornerai-je à en reproduire les traits les plus saillants par quelques croquis⁶⁷ qui bien que très incomplets feront mieux sentir et connaître ces splendeurs» (f. 60v). Il regrette toutefois l'encombrement des vestiges : « tout l'intérieur des cours et portiques est tellement encombré de ruines de huttes <?> et de maison <sic> coptes que cela nuit énormément à l'effet général, Il serait extrêmement facile de déblayer tout en laissant les morceaux antiques à l'endroit où ils gisent sur le sol» (f. 60v).

Fidèle à son goût pour la culture classique, et mettant à profit ses souvenirs de voyages, Fol n'hésite jamais à comparer les monuments pharaoniques aux réalisations du monde gréco-romain. Ainsi, « la disposition [des] tombeaux [de Beni Hassan] rappelle tout à fait celle des tombeaux étrusques de la Vallée de la Nôrchia près de Viterbe» (f. 33); « les [tombeaux] moyens [de Kaou el-Kébir] sont disposés absolument comme ceux de Buda en Etrurie» (f. 38); « Les salles voutées en plein cintre [du temple de Séthi à Abydos] le sont dans le genre du trésor d'atrée» (f. 45); près d'Assouan, « un mur de construction romaine» est qualifié de « sorte de muraille de la Chine mais en briques séchées au soleil» (f. 59); et les rochers près de la Première cataracte sont décrits comme « des mamelons de granits entassés comme pelion sur ossa» (f. 59v).

L'Égypte moderne n'échappe pas à ces références culturelles. À Minia, Leroux fait un croquis qui lui « rappelle une rue antique dans le genre de celles de Pompei» (f. 31); près de Sohag, les femmes « se drap[e]nt avec la même élégance toute antique» (f. 40v); à l'approche de Farchout « nous assistons à une scène qui rappelle la vie des peuples bibliques» (f. 48).

En pays conquis

Un «colonialiste» en goguette

Les rapports qu'entretient Fol avec la population sont sans ambiguïté, et s'inscrivent dans la pure tradition colonialiste. Le ton est donné dès le débarquement à Alexandrie : « la Courbache joue son rôle ainsi que les bakchichs» (f. 6). Ces derniers sont souvent réclamés, mais pas toujours accordés : ils servent aussi de moyen de chantage pour motiver l'équipage de la cange, mais aussi, lorsqu'ils sont supprimés, à exprimer la mauvaise humeur des passagers quant à la médiocre progression de l'embarcation. Ils encouragent les matelots à différer le jeûne du Ramadan⁶⁸, avant de récompenser

⁶⁷ Mais aucun croquis n'est reproduit dans le journal, ni dans les autres carnets conservés par le Musée d'art et d'histoire.

⁶⁸ Fol fait toutefois lire au drogman les passages du Coran qui en dispensent les voyageurs.

ceux qui l'observent malgré la tentation de gagner quelques sous (f. 49v), attitude pour le moins contradictoire qui ne devait guère être comprise par l'équipage.

Quant à la courbache, elle sert à « solder » le compte d'un ânier dont l'âne, en trébuchant, a fait choir Leroux (f. 14). Elle menace le *reis* en raison de la lenteur de la marche de la barque (f. 55), après suppression des bakchichs, mais aussi un enfant attrapé au hasard (f. 52v) dans un attroupement près de Nagada, après que Fol eut utilisé son fusil : « je les menace de mon fusil mais cela ne suffit pas j'envoie alors une balle siffler a leurs oreilles » (f. 52). L'épisode se conclura par l'intervention d'un autochtone qui dispersera la foule à coups de nervures de palmier, et qu'on récompensera d'un verre de cognac (f. 52v).

Incontestablement, les voyageurs se comportent en dominateurs arpentant un pays conquis, car dans la même journée, dans une église près de Nagada, « nous trouvons un feuillet d'un ancien evangile manuscrit en caracteres coptes, leroux a l'idée ingenieuse de renfermer dedans un peu de poussiere prise dans le sanctuaire et nous emportons le feuillet » (f. 52)⁶⁹.

La superbe des voyageurs se manifeste également lorsqu'ils refusent une halte qui aurait permis à l'équipage de faire du pain « quoique leur provision soit epuisée » (f. 37). Cela prendrait près de 24 heures. On envoie donc à terre le drogman (f. 37), puis le *reis* (f. 40) pour en acheter, mais ils reviennent bredouilles. Des biscuits pris dans le stock des passagers y suppléent. Cette médiocre sympathie envers les populations locales est au demeurant avouée dès le début du voyage, depuis que le train qui conduit d'Alexandrie au Caire comporte des « secondes classes [...] maintenant [...] fréquentées par les arabes ce qui fait qu'elles sont moins agréables » (f. 8).

Plus généreusement, il remet du collyre au surveillant d'une mosquée qui souffre des yeux, non sans arrière-pensées, car celui-ci pourrait lui être fort utile au retour (f. 15). Il guérit de même à l'aide de laudanum les matelots qui souffrent de dysenterie (f. 55v).

Heureusement, Fol porte parfois un regard d'observateur un peu plus affable sur le peuple égyptien. La patience des habitants attendant immobiles pendant près de six heures un train de 3^e classe en gare de Kafer el-Zaiyat (f. 8), la variété de l'animation et des rencontres d'une foule bigarrée appartenant à différentes classes sociales le long de l'allée de Choubra au Caire (f. 10)⁷⁰ éveillent son attention. Il observe le repas de l'équipage qui « dejeune accroupi en rond autour d'une jarre en bois remplie de lentilles ils puisent chacun a leur tour avec les quatre doigts et le pouce » (f. 18v), décrit l'instrument (violon à deux cordes, dit *rababa*) d'un musicien

⁶⁹ Aucun manuscrit copte ne figure dans les catalogues du Musée Fol. Faut-il rechercher ce feuillet à Verdun parmi les objets de la collection Leroux ?

⁷⁰ Propos similaires f. 24 à Beni Souef.

qui «joue avec un archet un air mélancolique et doux» (f. 21) ou le transport au fil de l'eau jusqu'au Caire des jarres fabriquées à Ballas en Haute Égypte (f. 50).

Peu après leur départ, les voyageurs sont conviés à une fantasia à laquelle prennent part deux danseuses. Le public, la disposition sociale des spectateurs, comme les mouvements lascifs des exécutantes sont décrits avec minutie sur plusieurs pages (f. 19v à 20v) avec un entrain évident de la part du rédacteur. Par la suite, ces trois messieurs ne manquent jamais l'occasion, à chaque halte dans une ville d'une certaine importance, de chercher à rendre visite aux danseuses et almées (fig. 11), notamment à Colossano (f. 28)⁷¹, Akhmim (f. 41)⁷², Esna (f. 55v) et Assouan (f. 59).

Quelques traditions sont observées. Non sans décrire son aspect effrayant, on récompense un «derviche qui vient à la nage portant ses vêtements sur la tête» (f. 24), apparemment une vieille connaissance du drogman et du *reis*. Toujours en marge d'exploits natatoires, mais finalement agaçants, on relève à l'approche du couvent de Deir el-Adrah, que «les moines se livrent à l'industrie lucrative de venir à la nage à bord de toutes les cages et de demander l'aumône comme chrétiens ils nagent comme des poissons nous donnons largement à 2 d'entre eux qui viennent nous saluer, mais peu après en vient un autre, à celui-là quelques sous et un verre d'eau claire, mais ils y prennent goût et il en survient encore d'autres qui pour le coup sont repoussés avec perte» (f. 29).

Les tombeaux de saints musulmans sont également remarquables, et la population vient y prier, puisque «chacun de ces saints comme pour les catholiques est sensé avoir fait ou faire encore des miracles» (f. 33). Ainsi, saint el-Fouli «opère un miracle continu, qui est de faire retourner le ventre en l'air tous les crocodiles qui se hasarderaient à dépasser ce point là (*i. e.* son tombeau près de Minia)» (f. 31v)⁷³. De même, à hauteur de Hou (Diospolis parva), quelques membres de l'équipage rendent visite et portent des présents à un certain cheikh Selim⁷⁴ «qui au dire de notre drogman couche en compagnie des Crocodiles, et se sert des hyènes pour faire ses courses [...] tous reçoivent sa bénédiction (f. 48v)».

⁷¹ Où Fol prétend qu'il attend sagement ses compagnons à l'extrémité de la petite ville pendant qu'ils se livrent aux délices de Capoue». Le récit de Leroux y apporte un démenti (M. DEWACHTER, «Contribution à l'histoire du Musée Fol...», p. 212) et le carnet de dessins BA 2020-25 conserve le portrait en pied d'une certaine «Fatouma» à côté de Zenobia, égypte passagère du peintre lorrain !

⁷² Où non sans humour, Fol écrit qu'il demande à «voir le corps de ballet».

⁷³ Sur Ahmad el-Fûli († 1657), C. MAYEUR-JAOUEN, «Crocodiles et saints du Nil : du talisman au miracle», *RHR* 217/4 (2000), p. 753.

⁷⁴ Le cheikh Sélim vécut 53 ans assis sur le bord du fleuve, quasi nu, et mourut en 1891. Voir S. SAUNERON, «Le cheikh Selim du village de Héou», *Villes et légendes d'Égypte (BdÉ 90)*, Le Caire 1983, pp. 190-199 (référence aimablement communiquée par Philippe Collombert). Voir également C. MAYEUR-JAOUEN, *RHR* 217/4 (2000), pp. 752-753 ; *EAD.*, «Saints coptes et saints musulmans de l'Égypte du XX^e siècle», *RHR* 215/1 (1998), p. 156.



Fig. 11 : Almées à Colossano

Inv.: BA 2020-0025 Folio 058 (don de Philippe Vuilleumier et ses frères, 2020)

© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, photographie: Flora Bevilacqua

L'abondance des pigeonniers est expliquée par la qualité du fumier produit par le volatile et utilisé pour fertiliser les terres, et qu'il « était interdit à un homme de prendre femme s'il n'avait un pigeonnier (f. 30) ».

L'impéritie, l'incurie et la rapacité du gouvernement sont à plusieurs reprises épinglées. Le non entretien des mosquées, le barbouillage de peinture uniforme qui les recouvre sont systématiquement évoqués pendant les quelques journées passées au Caire. Dans le quartier de l'Abbassia, ce sont les arbres qui dépérissent car personne ne songe à les arroser (f. 14v). À Cheikh Ibada (Antinopolis), Fol dénonce la destruction des vestiges antiques « pour servir à la construction d'usines » (f. 33v) par Ibrahim, suivi d'autres pachas. C'est devant Ermant que son témoignage est le plus incisif : « il y a 4 ans subsistait encore un temple détruit depuis⁷⁵ par la barbarie de Mustapha pacha qui en a construit une raffinerie de sucre⁷⁶, ainsi partout sur cette terre classique la civilisation européenne vient faire disparaître les derniers vestiges de grandeur que l'insouciance musulmane avait laissés subsister jusqu'à présent. (...)»⁷⁷ au bout de 3 heures de marche nous passons devant les fabriques de Mustapha a Ermend, on voit dans les empiètements <sic> des fragments de sculpture et de peinture et en haut d'un petit escalier conduisant du fleuve à une terrasse deux statues en pierre dure et un sphinx échappés par miracle à la barbarie des entrepreneurs » (f. 55).

Mais les exactions du gouvernement ne frappent pas que les monuments, et c'est la population paysanne qui en souffre de manière abominable. En quittant Assiout, Fol s'indigne : « nous entendons tout en même temps leur retentir de pleurs et de cris, ce sont les femmes les parents et les enfants des hommes désignés par la conscription pour faire partie de l'armée du vice-roi et qui pressés sur 2 énormes chalands sont trainés à la remorque par un bateau à vapeur, c'est le troisième de ces convois que nous voyons passer depuis notre départ du Caire. Le vice Roi se procure de la sorte des ouvriers à bon marché pour travailler à ses usines et aux travaux de ses propriétés. c'est ce qu'il entend par abolir la corvée » (f. 37)⁷⁸.

⁷⁵ Ce temple dédié à Montou et Râtaouy par Cléopâtre VII et Césarion n'est effectivement connu que par des sources antérieures au voyage de Fol. Il reste délicat de deviner la source de l'information : dires du drogman ou description livresque (par exemple les *Monuments de l'Égypte* d'Heinrich Brugsch, publié en 1857).

⁷⁶ Sur les sucreries d'Ermant et leur déclin : Edm. ABOUT, dans *Revue des Deux Mondes*, vol. 81, n° 1 (mai 1869), pp. 191-192. Elles sont aux mains des princes Halim et Moustapha.

⁷⁷ Au-dessous du texte, petit dessin au crayon (mine de plomb, rehaussé de jaune), assez indistinct, sans doute escalier et balustrade, peut-être un sphinx très schématiquement rendu.

⁷⁸ Propos similaires rapportés par Edm. DE CADALVÈNE & J.-X. SAGUEZ DE BREUVERY, *L'Égypte et la Nubie*, pp. 256-260.

Entre humour et agacements

Notés au fil de la plume, les propos de Fol témoignent souvent de l'instant et de l'humeur du rédacteur. Cette spontanéité permet quelques traits humoristiques, du moins dans leur formulation.

Les animaux sont souvent objets de métaphores. Ainsi l'âne de Leroux, lors de leur chevauchée dans l'allée de Choubra «s'agenouill[e] avec dévotion», provoquant la chute du cavalier qui «tombe sur les deux mains les pieds et les genoux comme une grenouille» (f. 14). Les chiens sont aussi à l'honneur, lorsqu'ils «viennent attirés par l'odeur de la viande assister de la berge a notre dejeuner» (f. 21) ou lorsque les voyageurs parcourent les ruelles d'Akhmim⁷⁹ «escortés par notre gardien et salués tout le long de la route par les aboiements des chiens errants et privés» (f. 41). Sans autre commentaire, Fol signale près de Gebelein qu'une «barque nous devance sous pavillon francais cette cange porte 2 voyageurs un domestique et 4 chiens» (f. 55)!

Ailleurs, ce sont «les axes de bois tournant sur des poutres de palmier [des sakihs qui] font entendre un grincement plaintif qui semble avoir inspiré les melodies des chansons arabes» (f. 53v), ou une «rafinerie <sic> de sucre qui pendant toute la nuit nous envoie des odeurs [...] peu raffinée <sic>» (f. 33).

Monsieur Steiner, leur compagnon de voyage et «épigraphiste», dont Leroux souligne également l'indolence⁸⁰, est la cible de quelques remarques acerbes. Sollicité, il a «d'abord consulté les augures avant de venir nous rejoindre [et d'aller] rechercher ses engins de reproduction» (f. 51v). Filant les allusions à l'Antiquité romaine, il est plus loin comparé à «l'homme juste et courageux d'horace⁸¹ [qui] ne se derangerait pas quand bien meme l'univers disparaierait <sic>» (f. 56).

Une autre dérision est sans doute le portrait d'un cicerone qui se propose de faire découvrir la ville d'Assouan, «une vieille bete <?> de guide qui parle un italien antediluvien comme le sol qui le porte, et qu'ont pu comprendre les hommes contemporains des mastodontes, mais que nous ne comprenons pas plus que lui» (f. 59).

Le paysage sauvage de la Première Cataracte suscite une inspiration similaire, qui se conclut par un peu de générosité: «le spectacle le plus etonnant s'offre a nous, nous sommes en presence de la nature antediluvienne il n'y manque que les animaux correspondants, le chaos est a son comble et pour nous transporter encore plus loin nous voyons des sauvages descendre au milieu de ces eaux courantes <?> a cheval sur un tronc d'arbre, en voici un puis deux puis trois mais ils s'apri-

⁷⁹ Ville dont «les habitants paraissent subordonnés aux pigeons» (f. 41).

⁸⁰ M. DEWACHTER, «Contribution à l'histoire du Musée Fol...», pp. 208-209.

⁸¹ Voir *Odes* III, 3.1 (éloge de l'empereur Auguste...).

voient <*sic*> jusqu'à venir nous demander un bakschisch que nous leur donnons de grand cœur» (f. 59v - 60).

La suite et la fin du voyage

Le journal de Fol se termine par une date (« 11 février », f. 62), avec les traditionnelles précisions météorologiques dans la marge, suivies de notes au crayon relatives aux environs d'Assouan (carrières, obélisque inachevé, Philae et essais d'empreintes). La suite du volume, plus de la moitié, est restée vierge et anépigraphe. Le voyage se poursuit cependant, comme en témoigne le journal tenu par Leroux, et également le carnet de dessins BA 2022-0025.

Le 5 mars, les voyageurs sont à Thèbes et visitent Karnak. Quelques croquis sont exécutés à Dendara le 7 mars. Une semaine plus tard (du 14 au 16 mars), ils sont à Beni Hassan visitant le Spéos Artémidos et la nécropole du Moyen Empire. Le 24 mars, ils approchent du Caire, s'attardant à Saqqarah et à Giza. Ils quittent l'Égypte le 2 avril et croisent l'île de Crète le 4.

Il reste délicat de déterminer si Fol a délibérément interrompu la rédaction de son journal en arrivant à la destination la plus méridionale qu'il s'était promis d'atteindre, ou si la suite de son périple a fait l'objet d'un second volume. Dans cette alternative, ce document reste à dénicher et à transcrire. Cela renforcerait l'hypothèse d'une dispersion de ces documents auprès de bouquinistes ou de puçiers lors de ventes qui suivirent la mort de Fol.

Appendice : Louis Steiner (1820-1869)

Le registre des passeports émis par la Chancellerie d'État (Archives de l'État de Genève, inv. A 39/2, vol. 76, passeport n° 1104) enregistre, en date du 28 octobre 1864⁸², la délivrance d'un passeport au nom de «Louis Steiner, professeur de langues orientales à Genève», né à Genève et demeurant à Carouge⁸³, «se rendant en Egypte par l'Italie et l'Autriche». Il est âgé de 44 ans, mesure 5 pieds 6 pouces ½ (~ 1,68 m)⁸⁴, cheveux blond châtain, yeux bleu châtain (sic), et ne présente pas de signe particulier.

La relative rareté du patronyme dans la Genève du début du XIX^e siècle, et l'âge indiqué sur le passeport, permettent de retrouver la déclaration de la naissance de Jean Louis Urbain Steiner le 21 mai 1820⁸⁵, fils de Jean André Etienne Steiner, commissionnaire âgé de 33 ans, et de Jeanne Pauline née Merisier, tailleuse⁸⁶, âgée de 35 ans demeurant place de la Taconnerie 89.

Entre 1839 et 1840, il fréquente l'Académie (ancêtre de l'Université de Genève)⁸⁷. On ne sait pas si Steiner assista aux cours de Jean Humbert (1792-1851), professeur honoraire de langue arabe⁸⁸. À cette même époque, l'étudiant est très probablement

⁸² Fol a demandé son passeport un mois plus tôt, le 23 septembre (inv. A 39/1, vol. 76, passeport n° 925). Il y est précisé que ce dernier est «porteur d'armes».

⁸³ Municipalité voisine immédiate de la ville de Genève.

⁸⁴ En pieds anglais, mais 1,695 m si l'étalon est celui du «pied fédéral» suisse.

⁸⁵ E.C. Genève 23 (naissances n° 239). Toutes les informations extraites des registres d'état civil sont disponibles dans la base «Adhémara» des Archives de l'État de Genève (<https://ge.ch/arpaegconsult/ws/consaeg/public/FICHE/AEGSearch>, dernière consultation le 9 octobre 2023).

⁸⁶ Au mariage de leur fils (1849), le père est signalé comme «employé du Consistoire» et la mère est «sans profession» (E.C. Genève mariages 52 [mariage n° 139]).

⁸⁷ S. STELLING-MICHAUD, *Le Livre du recteur. Notices biographiques des étudiants*, Genève 1976, p. 619 (Ex 867).

⁸⁸ Steiner connaissait parfaitement son œuvre, puisque, le 13 septembre 1860, il s'adresse à François Gas, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire, pour solliciter le prêt des deux volumes de la grammaire d'Antoine-Isaac Silvestre de Sacy (*Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'École Spéciale des Langues Orientales Vivantes*, Paris 1810) «pour le travail que je fais sur les *analecta arabica inedita* de Humbert que j'ai en mes mains» (BGE, Département des manuscrits, Arch. BPU Ag 13 [lettres 1856-1871, Rig-W], n° 122). Ces *Arabica analecta inedita e tribus manuscriptis Genevensibus in usum tironum* furent publiés à Paris en 1838. Sur Jean Humbert : F. CROISIER, «Marcel et l'acquisition des manuscrits arabes de la Bibliothèque publique et universitaire par Jean Humbert», in : *Voyages en Égypte, de l'Antiquité au début du XX^e siècle*, p. 81 ; préface (signée «A. R. ») à l'édition posthume (1852) de son *Nouveau glossaire genevois* (<https://www.gutenberg.org/cache/epub/41843/pg41843-images.html>, consulté le 27 octobre 2023).

le donateur de quelques objets exotiques (Chine, Guinée, Mexique, etc.) présentés en mars 1840 au Musée Académique⁸⁹.

Des voyages, un commerce et un premier mariage

Pour les années 1841 à 1854, le registre des passeports délivrés à Steiner par la chancellerie enregistre quatre voyages à l'étranger. Les données fournies par ces documents permettent de suivre son évolution professionnelle, et quelques variations sur ses prénoms⁹⁰. Il réside alors à Genève.

⁸⁹ Cinq d'entre eux (Chine, Brésil, Océanie) figurent encore à l'inventaire du Musée d'ethnographie de la Ville de Genève (<https://www.meg.ch/fr/recherche-collections/consulter-collections>, consulté le 15 octobre 2023), transférés du Musée Académique. Le procès-verbal qui enregistre la donation, protocolée le 7 mars 1840, précise qu'elle est due à « Monsieur Louis Steiner, Étudiant », sans indiquer comment ce dernier était entré en possession de ces objets (Archives de la Ville de Genève, Maca.A.5, p. 39 et Maca.B, p. 40; https://archives.geneve.ch/archive/fonds/musee_academique, consulté le 15 octobre 2023).

⁹⁰ À défaut de photographie d'identité, les titulaires des passeports sont décrits par un « signalement », largement laissé à l'observation, si ce n'est à la fantaisie, du préposé de la chancellerie. Le tableau ci-dessous permet donc de dresser un portrait physique (et ses variantes) tel qu'il ressort des cinq passeports délivrés.

Signalement	1841	1849	1853	1854	1864
Taille*	5 pieds 3 pouces	5 pieds 3 pouces	5 pieds 3 pouces	5 pieds 3 pouces	5 pieds 6 pouces ½
Front	moyen	grand	haut	grand	grand
Nez	grand	gros	gros droit	moy[en]	moyen
Menton	rond	rond	rond	rond	couvert <?>
Sourcils	blonds	blonds	châtains	blonds	châtain
Bouche	moyenne	moyenne	moyenne	moy[enne]	moyenne
Visage	ovale	ovale	ovale	ovale	ovale
Cheveux	châtains	châtains	châtains	châtains	blond châtain
Yeux	bleus	bleus	bleus	bleus	bleu châtain <sic>
Barbe	blonde	blonde	châtain	châtain	brune
Teint	coloré	coloré	naturel	coloré	naturel

* La différence de taille s'explique peut-être par un changement d'étalon : 5 pieds 3 pouces (en 1841, 1849, 1853 et 1854) correspondraient en effet à ~ 170,5 cm si la mesure est prise en « pieds du roi (de France) », en usage à Genève au début du XIX^e siècle et proche des ~ 169,5 cm (en « pied fédéral » suisse de 1864). Cf. St. FISCHER, *Du pied au mètre, du marc au kilo (Les petits carnets du Musée d'histoire des sciences 9)*, Genève 2020², pp. 6-9.

- 1841 : âgé de 21 ans ½, Jean Louis Steiner, instituteur, se rend à Perth (Hongrie)⁹¹.
- 1849 : âgé de 29 ans, Louis Philippe Urbain Steiner, négociant en librairie, se rend dans d'autres cantons suisses, en Allemagne et en France⁹².
- 1853 : âgé de 33 ans, Louis Urbain Steiner, rentier, se rend en France et divers états d'Allemagne avec Mme son épouse⁹³.
- 1854 : âgé de 34 ans, Louis Steiner, négociant, se rend à Sétif (Algérie) par la France⁹⁴.

Le 29 septembre 1849, Jean Louis Urbain Steiner épouse Jeanne Françoise Dimier, sans profession, de sept ans son aînée⁹⁵. Il exerce alors la profession de libraire. Une annonce parue dans un guide «touristique»⁹⁶ signale que son commerce est établi place de la Taconnerie 88 (à proximité du domicile de ses parents) et qu'il achète, vend ou échange des «livres anciens et d'occasion, en tous genres et en toutes langues».

Six ans plus tard, les registres de l'état civil enregistrent le décès de son épouse (11 avril 1855)⁹⁷. Le couple vivait dans le quartier des Eaux-Vives (Terrassière 372). Steiner y est mentionné comme étant âgé de 36 ans, libraire, sous le prénom de «Louis Philippe Urbain».

Sa profession lui donne l'occasion d'échanger quelques correspondances avec les responsables de la Bibliothèque publique et universitaire. Dans un courrier adressé le 11 juin 1849 à M. Bétant, directeur provisoire, il offre une dizaine de «livres rares et curieux des diverses langues de l'Orient»⁹⁸. Textes originaux ou éditions commentées en anglais, allemand ou français, ces ouvrages concernent le chinois,

⁹¹ Vol. 42 (1841), passeport n° 265 délivré le 3 novembre pour une durée d'une année. Comprendre probablement «Pest», avant sa réunion avec sa voisine pour former Budapest. C'est sans doute lui («Louis Steiner de Genève») qui, à la suite de ce voyage, offre une grammaire et un dictionnaire hongrois à la Société asiatique de Paris (*Journal asiatique* février-mars 1845, p. 246. Don mentionné en date du 10 janvier 1845).

⁹² Vol. 53 (1849), passeport n° 185 délivré le 26 avril pour une durée d'une année.

⁹³ Vol. 59 (1853), passeport n° 830 délivré le 27 juin pour une durée d'un mois.

⁹⁴ Vol. 60 (1854), passeport n° 1137 délivré le 7 avril pour une durée d'un an.

⁹⁵ E.C. Genève mariages 52 (mariage n° 139).

⁹⁶ *Nouveau guide de l'étranger à Genève et dans ses environs*, Genève 1850 (édition de 1858). L'annonce disparaît de l'édition de 1860. La mention de son commerce («Genève / Louis Steiner, libraire-éditeur») figure explicitement sur la couverture d'un ouvrage publié en 1851 : *Genève au XVII^{me} siècle* titré du *Cérémonial historique et politique* de Grégoire Leti (Amsterdam, 1685) «traduit de l'italien».

⁹⁷ E.C. Eaux-vives 18 (décès n° 16).

⁹⁸ BGE, Département des manuscrits, Arch. BPU Ag 4 (lettres 1849-1850), n° 8.

les parlers indiens, le turc et le persan. Une lettre du 18 juin permet d'ajouter deux autres publications à cette liste⁹⁹.

Le 18 août de la même année, il se propose de racheter « en bloc » 1400 volumes de doublets que possède la bibliothèque pour une valeur de 1500 francs¹⁰⁰. Il s'engage à payer la moitié de cette somme dans un délai de quatre mois, et de régler le solde sous forme de livres spécialisés qu'il fournira « au meilleur compte ». Il précise qu'il est membre de la Société asiatique de Paris, et joint à sa lettre trois ouvrages, deux sur la Chine et l'un sur la littérature arménienne.

Le 16 décembre 1857, Steiner présente une offre similaire pour l'achat de doublets, pour une somme globale de 150 francs, payables en janvier prochain¹⁰¹. Il profite de ce courrier pour faire le point sur des ouvrages donnés précédemment « qu'il me reste à compléter », mentionne des textes en arabe. Il s'étonne également du classement approximatif des livres chinois imprimés, souvent confondus avec des manuscrits.

Pour être aussi exhaustif que possible, il convient d'ajouter que la Bibliothèque de Genève conserve également une lettre adressée par Steiner à Jean-Louis Le Fort. Datée du 6 mai 1854, elle accompagnait l'envoi d'une notice ancienne publiée en 1795 (?) retraçant l'œuvre du naturaliste Charles Bonnet et qui avait échappé au compilateur des *Biographies genevoises*¹⁰². Ce détail démontre que Steiner suivait attentivement la vie intellectuelle de la cité.

Un second mariage et de nombreux enfants

Steiner ne paraît pas être resté longtemps inconsolable, car seize mois après la disparition de sa première femme, il sera le père d'une fillette. Entre temps, il a épousé Jenny Champendal¹⁰³, sa cadette d'une quinzaine d'années. Répertoires et actes d'état civil du canton de Genève ou de ses communes (y compris les registres confessionnels) ignorent tant sa naissance que son mariage et son décès : il s'ensuit qu'elle est très probablement originaire d'un autre canton suisse, ou d'un territoire frontalier (à l'époque Sardaigne-Savoie ou France) et que le mariage s'est conclu hors du canton.

⁹⁹ BGE, Département des manuscrits, Arch. BPU Ag 4 (lettres 1849-1850), n° 10.

¹⁰⁰ BGE, Département des manuscrits, Arch. BPU Ag 4 (lettres 1849-1850), n° 22 (lettre adressée à M. Privat-Bovy).

¹⁰¹ BGE, Département des manuscrits, Arch. BPU Ag 16, f. 186-187 (lettre adressée à François Gas).

¹⁰² BGE, Département des manuscrits, Rec. Le Fort 1. La notice aurait été publiée dans le *Magazine encyclopédique* IV. Sur Le Fort, voir B. ROTH, *Dictionnaire historique de la Suisse*, s. v. : « Jean-Louis Le Fort » (<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/018719/2006-09-13/>, consulté le 27 octobre 2023).

¹⁰³ Variante dans les actes d'état civil : « Champandal ». Au XIX^e siècle, « Jenny » est à Genève l'hypocoristique de « Jeanne ».

L'heureux événement a lieu le 20 août 1856 à Vandœuvres, commune de la banlieue genevoise. La déclaration de la naissance de Marie Louise Henriette, fille de Louis Urbain Philippe Steiner, précise que le père dont la profession n'est pas stipulée a 36 ans, la mère 21, et qu'ils sont domiciliés à Vandœuvres¹⁰⁴. Cette domiciliation (temporaire, voir *infra*) pourrait être une clé pour comprendre la participation de Steiner au voyage projeté par Fol et Leroux. En effet, la famille Fol possédait à Chougny, hameau de cette commune, une vaste propriété. On peut donc imaginer le jeune Walther (24 ans) rencontrant le libraire expérimenté, auditeur attentif de l'explorateur humain ou livresque, puis établissant avec lui une relation, si ce n'est amicale, du moins commerciale, voire intellectuelle.

Quatre autres enfants naîtront de cette union avant le périple égyptien de leur père. La liste ci-dessous répertorie prénoms, date et lieu de naissance, âge des parents, mais aussi prénoms et profession déclarés par le père. La mère est toujours l'épouse de Louis Steiner, née Jenny Champendal, sans profession, et l'un comme l'autre partenaires vieillissent au fil des années.

- Pauline Félicie¹⁰⁵
6 janvier 1858, Carouge
Louis Urbain, libraire, 38 ans ; mère 23 ans
- Marc Henri Louis¹⁰⁶
3 mars 1859, Plainpalais 87
Louis Urbain, libraire, 39 ans ; mère 24 ans
- Louise Albertine¹⁰⁷
2 mars 1860, Carouge
Louis Urbain Philippe, homme de lettres, 40 ans ; mère 25 ans
- Steiner (« mort-né »)¹⁰⁸
27 septembre 1864, Carouge Acacias
Louis Philippe, homme de lettres, 45 ans ; mère 29 ans

¹⁰⁴ E.C. Vandœuvres 26 (naissance n° 12).

Il est curieux de constater que les patronymes de «Dimier», nom de jeune fille de la première épouse de Steiner, et de «Ardin», nom de naissance de la mère de cette dernière, sont à cette époque très fréquents dans les actes d'état civil de cette commune. Steiner y a-t-il été accueilli par son ancienne belle famille? En aurait-il hérité d'une propriété? Cette hypothèse nécessiterait une enquête généalogique plus développée.

¹⁰⁵ E.C. Carouge 42 (naissance n° 3).

¹⁰⁶ E.C. Plainpalais 26 (naissance n° 34).

¹⁰⁷ E.C. Carouge 44 (naissance n° 28).

¹⁰⁸ E.C. Carouge 48 (décès n° 117). La naissance n'est pas enregistrée par l'état civil.

Outre les fréquents déménagements, dus peut-être au fait que la famille s'agrandit, on relèvera l'inconstance de la succession des prénoms du père, alors que sa signature sur les documents d'état civil ou de chancellerie se limite simplement à « Louis Steiner », soulignée par une élégante arabesque. L'évolution de sa profession, depuis 1841, interpelle également.

Cette ébauche biographique d'une partie de la vie de Steiner¹⁰⁹ – avant son départ pour l'Égypte – permet de comprendre ce qui le sépare de Fol et Leroux, lesquels soulignent avec plus ou moins d'ironie son indolence¹¹⁰, parfois ses maladroites¹¹¹, ses indispositions (mal de mer sur le Nil ?). Tout d'abord, Steiner est plus âgé : 45 ans, contre 32 pour Fol et 35 pour Leroux. Il est marié et père de famille¹¹², Fol et Leroux célibataires. Leroux est pensionnaire à la Villa Médicis de Rome et Fol rentier, Steiner vit de son travail. Fol l'a engagé pour prendre des empreintes (ce qu'il fait abondamment au Caire du 28 décembre au 5 janvier, et probablement lors de la descente du Nil), mais ils ne voyagent ensemble que sur la cange. Steiner est arrivé en Égypte une quinzaine de jours avant Fol, qui ne prend de ses nouvelles que par l'intermédiaire de l'horloger Padoux (f. 6v, 26 décembre). Steiner ne les accompagne pas dans leurs excursions cairottes, ne loge pas dans le même hôtel, ni ne partage leurs repas. À bord de la cange, il bénéficie d'une plus petite cabine, sort également réservé au drogman Mohamed. Bref, il n'est certainement pas un « compagnon de voyage », mais un employé, dont on met à profit les connaissances littéraires (ou linguistiques ?) lorsqu'il lit des passages du Coran à Mohamed pour décourager l'équipage d'observer le jeûne du Ramadan (f. 49v, 28 janvier), ou qu'il identifie une inscription copte écrite en alphabet arabe (f. 52, 3 février)¹¹³. Au retour, il se rend directement à Genève depuis Malte, sans faire de détour par Rome et l'Italie.

¹⁰⁹ En l'état, l'enquête est restée limitée, et ne prend pas en compte les registres du commerce, les registres notariés, fonciers, les testaments, etc. Le propos n'est pas d'établir une biographie exhaustive de Louis Steiner, mais d'explorer quelques pistes pour situer le personnage dans le cadre du voyage de Walther Fol.

¹¹⁰ Voir *supra*, humour dans le récit de Fol.

¹¹¹ « Mr Steiner retourne a terre acheter de la poudre a insecte et mettre une lettre a la poste, il se perd a terre et nous dinons en son absence » (f. 16, 6 janvier); il confond de loin la cheminée d'une usine et un clocher (f. 25, 15 janvier).

¹¹² Si l'on suit le journal de Fol, il est le seul à poster des lettres durant la remontée du Nil (f. 31, 20 janvier), sans qu'on sache si elles sont adressées à sa famille ou si elles concernent ses activités professionnelles.

¹¹³ Fol ne précise pas qui a identifié la langue de l'inscription (en supposant que l'identification soit correcte). Cela pourrait être aussi le drogman Mohamed; dans tous les cas, Fol et Leroux n'ont aucune connaissance du copte.

Steiner ne paraît pas avoir tenu de journal, du moins les archives genevoises n'en conservent-elles par la trace, pas plus que de ses courriers d'Égypte. Il gardera en mémoire un souvenir de son périple égyptien, puisque le 25 mars 1866, Louis Urbain Philippe, homme de lettres, citoyen genevois, prénomme sa fille nouvelle-née «Suzanne Alexandra Fatma»¹¹⁴, prénoms qui évoquent les rives du Nil, dont le dernier est peu familier des registres genevois. Un dernier enfant naîtra à Carouge le 31 juillet 1868, Paul Louis Emile, fils de Louis Urbain Philippe, «professeur de langues, citoyen genevois»¹¹⁵.

Louis Steiner est décédé à Carouge, rue Caroline 51, le 30 novembre 1869, «homme de lettres âgé de 50 ans, né à Genève, domicilié à Carouge»¹¹⁶.

¹¹⁴ E.C. Carouge 50 (naissance n° 45). La famille est établie à Carouge, le père a 46 ans et la mère 31. La fillette décède le 14 septembre 1867, à Carouge (rue Caroline 51) à l'âge de 18 mois (E.C. Carouge 51 [décès n° 124]). Le père ne signe pas cette dernière déclaration aux autorités, qui est faite par un garde-champêtre et un agent de police.

¹¹⁵ E.C. Carouge 52 (naissance n° 106). Le père a 48 ans et la mère 33. Ce fils cadet décède peu après son père, le 29 septembre 1871 à Carouge, rue St-Léger 263 (aujourd'hui rue Vautier), âgé de 3 ans (E.C. Carouge 55 [décès n° 158]).

¹¹⁶ E.C. Carouge 53 (décès n° 132) qui précise «les noms de ses père et mère inconnus». La déclaration est faite par un garde-champêtre et un agent de police.